

mis à mal par lui ». Il alla donc auprès de l'éléphant, qui lui demanda : « Que venez-vous chercher ? » Le chasseur lui exposa quelles étaient ses intentions en venant. L'éléphant lui dit : « Si (vous vous engagez à) ne plus venir, je vous donnerai ce qu'il vous faut. » Le chasseur répliqua : « Quand j'aurai obtenu quelque chose, je ne désirerai même plus sortir de chez moi ; à plus forte raison ne viendrai-je pas jusqu'ici. » L'éléphant lui donna alors les défenses de son grand-père qu'il avait cachées précédemment.

Le chasseur les ayant en sa possession, revenait tout joyeux dans son pays lorsqu'il fit cette réflexion : « Si je rentre chez moi avec ces défenses, ma femme et mes enfants n'en retireront pas pour bien longtemps de quoi se vêtir et se nourrir ; il faut que j'aie dans un endroit caché pour y jouir seul (de mon gain). Tant que je serai fort et robuste, j'aurai femme et enfants (1) ; mais si un beau jour je viens à disparaître (ma femme et mes enfants) n'auront plus même cinq pièces de monnaie à se partager (2). »

Prenant donc les défenses avec lui, il se rendit chez un marchand de vin ; en le voyant venir de loin, le marchand de vin se dit : « D'où vient ce homme ? Je ferai certainement aujourd'hui quelque petit profit. » Alors, il disposa un lit et des coussins, et, se chargeant à la place (du chasseur) des défenses d'éléphant, il l'invita à s'asseoir avec lui ; profitant de ce que l'autre était affamé et altéré, il lui donna du vin de manière à l'enivrer ; puis, le voyant ivre, il lui demanda de lui signer un contrat ; quoique (le chasseur) n'eût reçu que peu de vin, le contrat en mentionnait

(1) On attendrait plutôt : « J'aurai de quoi subvenir aux besoins de ma femme et de mes enfants. »

(2) Si je comprends bien ce passage, le chasseur dit que, dans l'intérêt même de sa femme et de ses enfants, il fera mieux de jouir seul de son gain, afin de conserver sa vigueur qui assure la subsistance de sa famille.